

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP, section esthétique-cosmétique, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Sabine CAROTTI
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidentes

Mme Nathalie BERTHELOT
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NORMANDIE

Mme Laurence COQUET
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

Membres du jury

M. Manuel AGUIAR
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AMIENS

M. Lyes ALIANE
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Mme Nadege AMGHAR DROCHON
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Bruno ARNOUX
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

M. Thierry BABOEUF
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

M. Said BERRADA
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de MONTPELLIER

M. Bernard BRAULT
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Mme Hélène CARON
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AMIENS

Mme Cécile CATTIE
Professeure de lycée professionnel

Académie de PARIS

Mme Sandrine CHARRIAL
Professeure de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

Mme Johanne FARCI
EC. R Professeure de lycée professionnel

M. Guillaume FOUQUET
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Christelle FREDON
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Alexandre FUNDONE
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Ruth GISSELBRECHT
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Aurélie HARRBURGER
Professeure de lycée professionnel

M. Richard HEUZE
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Nathalie JORET
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Valérie JOURDHEUIL
Professeure de lycée professionnel

Mme Rachel MASSOT
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Noredine MOUSSAOUI
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Cecile PERES
Professeure de lycée professionnel

M. Jeremie RANQUE
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Paul SIERRA MORENO
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Virginie STEINMETZ
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme CELINE VAUCLIN
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LILLE

Académie de POITIERS

Académie de NICE

Académie de LILLE

Académie de NANCY-METZ

Académie de VERSAILLES

Académie de LYON

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de RENNES

Académie de STRASBOURG

Académie de BORDEAUX

Académie de BORDEAUX

Académie de DIJON

Académie de NANCY-METZ

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU